



agir ensemble



MSA d'Armorique

Plan d'action sanitaire et sociale 2021 - 2025

armorique.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Editorial

Editorial à 2 voix : Marie-Christine Le Crubière - Karine Segalen

Présidentes du comité paritaire d'action sanitaire et sociale

■ KS

Un plan d'action sanitaire et sociale est un document politique propre à chaque MSA, qui consigne les axes prioritaires défini par le Conseil d'administration.

■ MCLC

Ce plan est élaboré pour la durée d'une mandature, et ses orientations sont en cohérence avec les valeurs de la MSA et les engagements qu'elle peut avoir avec les pouvoirs publics dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG).

■ KS

Il se veut ancré dans le guichet unique, propre à la MSA, et surtout en perpétuelle adaptation avec les besoins des assurés MSA, dans leur territoire et tout au long de leur vie. C'est pourquoi, l'action sanitaire et sociale s'adresse à tous, familles, jeunes, actifs, personnes âgées et les accompagne dans les situations de fragilité et dans les événements de vie tels que l'entrée dans la vie active, les crises agricoles, les ruptures familiales, l'arrivée d'un enfant en situation de handicap....

■ MCLC

Présidé en alternance par un(e) élu(e) salarié(e) et un(e) élu(e) non-salarié(e), le Comité paritaire d'action sanitaire et sociale (CPASS) est le garant de la mise en œuvre de ce plan

■ KS

un budget spécifique est alloué à l'action sanitaire et sociale permettant de financer les actions, prestations et missions publiques. Trois "outils" permettent une approche plurielle : le service des interventions sociales avec les travailleurs sociaux, le règlement des prestations d'action sociale et les subventions aux structures et associations.

■ MCLC

Complément de la protection sociale légale, les orientations du plan d'ASS de la MSA d'Armorique visent à accompagner les situations de fragilité, mais aussi à intervenir directement sur les territoires de vie de ses ressortissants en soutenant le développement d'actions permettant l'accès aux services, aux droits et en contribuant à une meilleure qualité de vie des populations rurales.

Telle est l'ambition de ce nouveau plan, défini dans un contexte de COG à ce jour inconnu.

Elaboration du nouveau plan d'ASS 2021-2025

- **2020** : Réalisation d'un diagnostic de territoire
- **Mise en place d'un groupe de travail** composé d'administrateurs salariés et non-salariés
- **Avril 2021** : bilan du précédent plan
- **Mai 2021** : élaboration de propositions pour le nouveau plan
- **Juin 2021** : présentation des propositions au CPASS
- **Septembre 2021** :
Rencontre administrateurs et travailleurs sociaux autour des besoins des territoires

Bilan du plan 2016-2020 : regard dans le rétroviseur

Le plan 2016-2020 actait de la nécessité de :

- Confirmer une action sociale préventive plutôt que curative
- Privilégier l'assistance à l'assistanat et d'accompagner les personnes dans leur projet et non « faire à la place de ».
- Mettre en œuvre une complémentarité de l'ASS MSA avec la protection sociale de base et avec l'action sanitaire et sociale des autres institutions
- Mener une action sociale évolutive, adaptée au contexte social, économique et adaptée aux territoires
- Zone de texte Développer une communication efficace

**Ces affirmations conservent toute leur légitimité dans le plan d'ASS 2021 2025
et sont donc réaffirmées dans le nouveau plan**

Le plan d'ASS 2016 2020 affirmait déjà 3 modes d'interventions complémentaire : un service d'interventions sociales avec des travailleurs sociaux spécialisés, un règlement de prestations d'action sociale avec des critères de ressources définis, une politique de subventions aux structures et associations. Les choix d'orientations réalisés par la précédente mandature ont permis une réactivité des outils de l'ASS face à l'impact des crises agricoles et les contraintes sanitaires de la pandémie.

■ Un budget en baisse constante

Depuis 2016, les dotations budgétaires ont baissé de 7,6%. Fort de ce constat, le Conseil d'administration, sur propositions du CPASS, a adapté son action sociale tout au long de la mandature en modifiant les critères de ressources pour faire face à cette réalité budgétaire, en redéfinissant les publics visés pour choisir les plus fragiles, notamment dans un contexte de crises agricoles particulièrement difficiles. C'est pourquoi d'une politique orientée en grande partie vers les personnes âgées, la MSA d'Armorique a intensifié son action sociale en direction des familles et des actifs.

■ Une harmonisation réussie

La mutualisation administrative de la gestion des prestations d'action sociale a entraîné un travail d'harmonisation du règlement avec les élus de la MSA des Portes de Bretagne, dans le souci d'une équité régionale pour les ressortissants des deux caisses.

■ Une volonté d'intensifier la prévention des situations d'épuisement professionnel

Depuis quelques années, les crises agricoles touchent toutes les productions, les exploitants comme les salariés et elles ont intensifié les situations de souffrance au travail. Une dotation financière nationale est venue compléter la dotation d'ASS pour la prise en charge de la prévention des situations d'épuisement mais les élus de la MSA d'Armorique ont affirmé leur volonté de renforcer cette prévention en attribuant un financement spécifique supplémentaire de 250 000 € en direction des actifs en difficulté.

De leur côté, forts de financements mis à leur disposition et réactifs aux évolutions des besoins, les travailleurs sociaux ont développé de nouvelles actions collectives en direction des salariés et exploitants en réflexion sur leur devenir en raison de problématiques de santé ou économiques.

■ Des décisions de verser des prestations ciblant des situations particulières

Face à la sous-utilisation de certaines prestations et conscients de l'impact de certains événements de vie ou de la précarité de certaines populations, les administrateurs, au sein du CPASS, ont décidé le versement systématique d'aides en faveur des familles ayant un ou plusieurs enfants porteurs de handicap, aux familles dont un ou plusieurs enfants poursuivent des études, aux personnes retraités à faibles ressources ou encore aux bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé.

Le nouveau plan d'ASS : 2021-2025

Les orientations du nouveau plan d'ASS de la MSA d'Armorique ont pour ambition de porter l'identité de la MSA au travers de son action sociale en affirmant son approche multi-branche, son souhait de renforcer sa présence et son ancrage territorial et sa volonté de proposer une approche personnalisée et pro active à ses ressortissants.

Le plan d'ASS 2016-2020 affirmait déjà 3 modes d'interventions complémentaire

Un service d'interventions sociales avec des **travailleurs sociaux spécialisés**, un règlement de prestations d'action sociale avec des critères de ressources définis, une politique de **subventions aux structures et associations**.

Les choix d'orientations réalisés par la précédente mandature ont permis une réactivité des outils de l'ASS face à l'impact des crises agricoles et les contraintes sanitaires de la pandémie.

Les propositions d'orientations du groupe de travail

A partir du bilan du précédent plan et des orientations nationales de l'ASS co-construites avec le réseau des caisses de MSA, le groupe de travail a élaboré des propositions d'orientations et d'engagements pour 2021-2025 qui intègrent également la volonté des administrateurs de la MSA d'Armorique de porter une attention particulière à des situations spécifiques (enfants en situation de handicap, familles monoparentales, jeunes...)

Le détail des réalisations 2016 - 2020 à pérenniser se trouve en annexe

Orientations

Famille

- Accompagner les familles agricoles dans leur parcours de vie.
- Contribuer à un cadre de vie adapté aux besoins des familles sur les territoires ruraux.
- Favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux.

Actifs

- Accompagner les actifs fragilisés
- Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles du fait d'un handicap ou d'un problème de santé.
- Promouvoir l'insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'accompagnement global des salariés en insertion.
- Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles.

Personnes âgées

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité sur les territoires ruraux
- Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles.

Communication

- Valoriser et faire connaître la politique d'ASS, son approche multi branches, ses moyens d'intervention (travailleurs sociaux, prestations et subventions) en utilisant tous les moyens de communication .

Des portraits de territoires pour permettre de prioriser 2021-2025

**Une démarche de diagnostic,
réalisée en 2 étapes,
a été menée en 2020 :**

- Une étape quantitative qui, à partir de données statistiques, a fait émerger les principales caractéristiques des assurés permettant de prioriser des territoires d'intervention fragiles.
- Une étape qualitative, qui grâce aux travaux réalisés par les travailleurs sociaux (état des lieux et projets de territoire), ont mis en évidence les besoins et les spécificités des assurés et en réponse des pistes d'actions adaptées.

Ces éléments sont intégrés dans le futur plan ASS et vont permettre la priorisation des territoires.

Orientations	Engagements	Propositions 2021-2025
Accompagner les familles agricoles dans leur parcours de vie.	Renforcer les capacités d'accès aux EAJE et aux ALSH pour les enfants du régime agricole.	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions 2016 – 2020 • Confirmer le rôle des Travaillateurs sociaux relais (accès aux droits, vacances, enfance-jeunesse) • Développer le dispositif «Grandir en milieu rural » • Suivre le PRH 29 • Chantier à ouvrir au cours du prochain mandat <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les aides possibles aux familles monoparentales - Travailler le répit pour les familles percevant l’AEEH
	Assurer un accompagnement social individuel et collectif.	
	Renforcer l'accès aux vacances et aux loisirs.	
	Soutenir les familles ayant un enfant ou plusieurs enfants en situation de handicap.	
Contribuer à un cadre de vie adapté aux besoins des familles sur les territoires ruraux	Accompagner les familles en soutenant la création et le développement de services et actions sur les territoires ruraux	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions 2016 – 2020 • Développer « Grandir en milieu rural » • Prioriser les territoires afin de mener les actions adaptées aux besoins de ces territoires • Affirmer une politique de soutien aux acteurs du milieu rural • Construire les projets de territoires (travailleurs sociaux)
	Soutenir et développer l’animation de la vie sociale sur les territoires ruraux	
	Accompagner les territoires ruraux pour le développement de projets destinés au mieux vivre des familles sur les territoires ruraux	
Favoriser l’autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux	Favoriser la prise d'autonomie des adolescents et des jeunes adultes ressortissants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions 2016 – 2020 • Développer Grandir en milieu rural Développer actions autour de l’information des jeunes entrant dans la vie active • Confirmer le rôle des travailleurs sociaux enfance jeunesse
	Favoriser l’engagement des jeunes sur les territoires ruraux	

Orientations	Engagements	Propositions 2021-2025
<p>Accompagner les actifs fragilisés</p>	<p>Assurer un accompagnement social individuel et collectif</p> <hr/> <p>Accompagner les publics fragilisés en intervenant sur leurs territoires de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions 2016 – 2020 • Maintenir un service social spécialisé • Valoriser un parcours d'accompagnement pour rendre visible les actions mobilisables, et le rôle du SIS. • Pérenniser l'enveloppe des actifs en difficulté • Travailleur social spécialisé accès aux droits
<p>Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles du fait d'un handicap ou d'un problème de santé</p>	<p>Favoriser, grâce au guichet unique de protection sociale, le maintien dans l'emploi des actifs agricoles en arrêt de travail et en risque de désinsertion professionnell</p>	<p>Pérenniser les actions 2016 – 2020</p> <p>Renforcer la détection précoce des situations pour un accompagnement social proposé plus en amont.</p> <p>Confirmer le rôle des travailleur sociaux relais maintien en emploi et ARPIJ</p> <p>Convention avec les entreprises pour une détection précoce et modéliser un parcours maintien en emploi.</p>
<p>Promouvoir l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'accompagnement global des salariés en insertion.</p>	<p>Renforcer l'offre d'insertion par l'activité économique sur les territoires ruraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de subventions • Accompagnement des appels à projet • Inclusion et ruralité • Paniers solidaires
<p>Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles</p>	<p>Mettre en place un parcours d'accompagnement global pouvant articuler l'ensemble des dispositifs existants en MSA et avec les partenaires (en collaboration avec les autres services MSA)</p> <hr/> <p>Prévenir et lutter contre les risques psycho sociaux et suicidaires</p>	<p>Pérenniser des actions 2016 – 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer avec le SST un repérage des salariés pour mobiliser des actions en prévention de l'épuisement professionnel • Suppression de la ligne Agridiff locale / faire communication sur agriécoute • TS Relais Agriculteurs en difficultés et RSA • Créer une action collective spécifique aux situations d'épuisement prof. • Structurer, formaliser et communiquer sur un parcours intégrant toutes les actions mobilisables • Conventions avec des entreprises • Développer les formations au repérage de la crise suicidaire auprès des partenaires

Personnes âgées

La déclinaison des orientations en engagements et en propositions pour demain

Orientations	Engagements	Propositions 2021-2025
Lutter contre l'isolement des PA et soutenir des solidarités de proximité sur les territoires ruraux	Développer des actions et services à destination des PA et de leur aidant	<ul style="list-style-type: none">• Pérenniser les actions 2016 – 2020• Bulle d'air• TS – relais vacances• Développement de MARPA / financement adapté au nombre de Marpa
	Encourager les liens inter générationnels	
Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles	Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des retraités en perte d'autonomie	<ul style="list-style-type: none">• Pérenniser les actions 2016 – 2020• Poursuite du partenariat avec les conseils départementaux, les autres organismes pour faciliter les démarches de maintien à domicile des PA• Travailleur social spécialisé accès aux droits• Participation aux forums• Politique de subventions• Poursuite PBVB• Chargé de mission ASS Prévention santé
	Prévenir la perte d'autonomie et promouvoir le Bien Vieillir	

Communication

Le groupe de travail a fait part de son interrogation sur la notoriété des actions et prestations déployées dans le cadre de l'action sanitaire et sociale de la MSA d'Armorique. Un rapide sondage auprès d'élus MSA, cible spécifique pourtant, a montré le peu de connaissance qu'avaient ces derniers du domaine ASS.

C'est pourquoi, le groupe propose d'inscrire dans le plan d'ASS une orientation transversale sur la communication.

Ce chantier à ouvrir visera à définir les actions de communication valorisant la politique d'ASS, son approche multi branches et ses moyens d'intervention (travailleurs sociaux, prestations et subventions).

Ce plan d'Ass fera l'objet d'une évaluation régulière.

UN PROGRAMME NATIONAL «Prévention du mal être»

Afin de lutter contre le mal être en agriculture, le gouvernement s'est doté d'un plan de prévention qui se décline autour d'une feuille de route gouvernementale.

Ce plan vise les exploitants agricoles et les salariés d'exploitation en situation de mal être. Son objectif est de veiller à une meilleure articulation et interconnaissance des intervenants afin de mieux détecter, mieux prévenir et aller au plus tôt vers les assurés en situation difficile.

Le Service des interventions sociales tient une place primordiale pour assurer la mise en place du plan sur le territoire : pilotage de la cellule de prévention du suicide, animation des comités techniques mal être départementaux, financement et mise en place de diverses actions de prévention du mal être.

Zoom sur les missions de nos travailleurs sociaux :

Introduction

L'intervention sociale de la MSA d'Armorique est portée par un service spécialisé, le service des interventions sociales, qui est en capacité de comprendre les problématiques spécifiques de ses adhérents, fortement impactés par leur milieu de vie (isolement, déficiences de services en milieu rural...), leur activité professionnelle et les nombreuses interactions entre la sphère privée et la sphère professionnelle.

Une approche pluridisciplinaire

Afin d'enrichir l'accompagnement des adhérents, le service des interventions sociales privilégie une approche pluridisciplinaire en collaborant avec l'ensemble des ressources internes de la MSA :

- relation de services, service prestations, service cotisations, contrôle médical, santé-sécurité au travail, offre de services du groupe MSA, élus MSA. Le service agit également en complémentarité avec les acteurs locaux concernés.

Le public concerné par l'intervention des travailleurs sociaux MSA

Les travailleurs sociaux accompagnent individuellement et collectivement :

- les exploitants agricoles en difficultés
- les salariés agricoles en arrêt de travail
- Les actifs rencontrant un problème de santé qui impacte leur situation de travail
- Les familles confrontées au décès d'un actif ou d'un enfant.

Deux travailleurs sociaux sont spécialisés dans l'accès aux droits

Les situations complexes d'assurés rencontrant des difficultés d'accès aux droits et présentant une problématique d'ordre social sont examinées par ces deux travailleurs sociaux spécialisés. Leur rôle est de contribuer à la résolution du blocage, dans la mesure de leurs possibilités, et/ou d'orienter les assurés vers les dispositifs, les professionnels internes ou partenariaux adéquats. Elles sont aussi les interlocutrices des partenaires pour ce type de situations.

Pour leur signaler les situations, une adresse :
interventionsociales.blf@armorique.msa.fr